

DELIBERATION N° 93/06-06 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS/REDACTEUR PRINCIPAL

Monsieur REMY, Adjoint chargé du personnel, informe l'Assemblée que Madame ROSSION, actuellement rédacteur, a atteint le 9ème échelon de ce grade le 5 Mars 1993 et a effectué plus de 3 années de service en qualité de rédacteur.

Les conditions étant réunies pour prétendre au grade de rédacteur principal et après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire qui s'est réunie le 14 Avril 1993,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de créer le poste de rédacteur principal à compter du 1er Août 1993,
- de modifier le tableau des effectifs en ce sens en annulant un poste de rédacteur,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget supplémentaire 1993.